

Vos questions / nos réponses

Méthadone

Par [Profil supprimé](#) Postée le 20/01/2010 22:21

Pourquoi peut-on avoir du Subu chez un médecin et pas de la metha ?

Mise en ligne le 21/01/2010

Bonjour,

La délivrance de la Méthadone est effectivement plus encadrée que celle du Subutex et ne peut donc pas, au moins dans un premier temps, être prescrite par un médecin généraliste. Cette différence s'explique par le mode d'action particulier de la Méthadone sur l'organisme, qui peut comporter certains dangers.

En effet, contrairement aux opiacés d'action brève comme le Subutex, des accidents de surdosage peuvent survenir de façon retardée avec la Méthadone dans les heures qui suivent la prise. Un surdosage pourrait entraîner une dépression respiratoire et s'avérer mortel.

Cela explique les précautions et la vigilance requises autour de ce médicament. Lorsque le traitement est initialisé, la prise de toutes autres drogues ou médicaments est surveillée pour éviter toute interaction nocive.

Toutefois, la prescription de méthadone en médecine de ville est possible, dans un second temps, après une période d'observation et de stabilisation du traitement au sein d'un C.S.S.T. (Centre de Soins Spécialisé en Toxicomanie). Dans ce cas, les médecins appartenant aux réseaux départementaux "généralistes et toxicomanie" sont des interlocuteurs privilégiés. Vous pourriez obtenir leurs coordonnées auprès du CSST.

Cordialement
